Envoyé en préfecture le 09/04/2026
Reçu en préfecture le 09/04/2026
Publié le
ID : 035-213502404-20260401-2026045_DEL-DE

LE CITÉ JARDIN RHEU

CONSEIL MUNICIPAL DE LE RHEU

SÉANCE DU 1ER AVRIL 2026

DÉLIBÉRATION N° 2026-045

Le mercredi 1er avril 2026 à 20H00, le Conseil Municipal de Le Rheu, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au Centre Administratif, sous la présidence de M. Bruno LESNÉ, Maire.

Présents : M. LESNÉ, Mme TEBESSI, M. DENIS, Mme LE FORT-PILLARD, M. MANGELINCK, Mme LE ROUX, M. LAIZÉ, Mme HALLIEZ-BERTHELOT, M. BRÉMOND, Mme O'SULLIVAN, M. BERNARDET, M. GUIHEU, Mme LE VIGOUROUX-LECOMTE, M. LEFEVRE, M. LE CUNFF, Mme LAYEC, Mme LOURDAIS, M. BARRY, Mme VANDENDRIESSCHE, M. DAUGAN, M. L'HOSTIS, Mme GUILLANTON-CUJARD, Mme LIVIER MABILLE, M. BOUGET, M. ARS et M. DUVAL.

Excusé : Mme YVET (pouvoir à M. LESNÉ), Mme MACIÉ (pouvoir à M. DENIS) et Mme GUENÉ (pouvoir à Mme LIVIER MABILLE).

Mme Sarah VANDENDRIESSCHE a été élue secrétaire.

Date de convocation : 26.03.2026

Nombre de conseillers en exercice : 29
Nombre de conseillers présents : 26
Nombre de votants : 29

QUESTION INSCRITE A L'ORDRE DU JOUR

OBJET : DÉSIGNATION DES MEMBRES ÉLUS À LA CAISSE DES ÉCOLES

Rapporteur : **M. LESNÉ**

La Caisse des écoles a pour objectif de faciliter la fréquentation scolaire et périscolaire des écoles publiques par la participation financière :

- aux projets proposés par les enseignants des écoles (sorties, spectacles, classes de découverte),
- aux services périscolaires (matin/soir/restauration) en fonction des ressources de la famille.

La Caisse des écoles est administrée par un comité composé :

- du Maire, Président de droit,
- de l'inspecteur de l'Éducation Nationale de la commune ou son représentant,
- d'un délégué désigné par le Préfet,
- de 2 conseillers municipaux désignés par le Conseil Municipal ou leurs suppléants,
- de 3 membres élus par les sociétaires.

Toutefois, le Conseil Municipal peut porter le nombre de ses représentants à un chiffre plus élevé, sans toutefois excéder le tiers des membres de l'assemblée municipale. Dans ce cas, les sociétaires peuvent désigner autant de représentants supplémentaires que le Conseil Municipal en désigne en plus de l'effectif normal.

Par dérogation, il est proposé de fixer le nombre de représentants à 3.

De plus, participent à la Caisse des écoles en tant que personnes qualifiées avec voix consultative, sous réserve de ne pas être déjà membre d'une des catégories rappelées ci-dessus, les directeurs et directrices des écoles de Le Rheu.

Envoyé en préfecture le 09/04/2026
Reçu en préfecture le 09/04/2026
Publié le
ID : 035-213502404-20260401-2026045_DEL-DE

Vu l'article R.212-26 du Code de l'éducation,
Vu l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant qu'il est décidé à l'unanimité de ne pas recourir au scrutin secret pour procéder à cette désignation
Considérant la volonté d'ouvrir la concertation et la discussion concernant les écoles au sein du Conseil Municipal
Considérant les candidatures à siéger au sein de la Caisse des écoles

- en qualité de membres titulaires :
  - pour la liste « Le Rheu ensemble » : M. Philippe DENIS et Mme Sarah VANDENDRIESSCHE
  - pour la liste « Le Rheu Nouveau Citoyen » : Mme Agnès LIVIER MABILLE
- en qualité de membres suppléants :
  - pour la liste « Le Rheu ensemble » : Mmes Liz O'SULLIVAN et Anne LAYEC
  - pour la liste « Le Rheu Nouveau Citoyen » : Mme Fabienne GUILLANTON-CUJARD

Informé de ce qui précède et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- porte, par dérogation, le nombre de représentants du Conseil Municipal à 3,
- désigne, parmi ses membres, les représentants suivants auprès de la Caisse des écoles :

Membres titulaires	
Liste « Le Rheu ensemble »	M. Philippe DENIS
	Mme Sarah VANDENDRIESSCHE
Liste « Le Rheu nouveau citoyen »	Mme Agnès LIVIER MABILLE

Membres suppléants	
Liste « Le Rheu ensemble »	Mme Liz O'SULLIVAN
	Mme Anne LAYEC
Liste « Le Rheu nouveau citoyen »	Mme Fabienne GUILLANTON-CUJARD

Suivent les signatures,
Pour copie conforme,

La secrétaire de séance

Sarah VANDENDRIESSCHE

Le Maire

MAIRIE DE LE RHEU 35650
Ille et Vilaine

Bruno LESNÉ